



PREFECTURE DU VAR

Direction Départementale de  
L'Agriculture et de la Forêt du Var  
Service de l'Espace Rural et de la Forêt

N° 1

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER AU 31 MARS**

**DECLARATION D'INCINERATION EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES**

(Application de l'arrêté préfectoral du 05 avril 2004)

Je soussigné \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Brûler des végétaux coupés	DATE : ( 30 jours maximum )
<input type="checkbox"/> Brûler des végétaux sur pied	COMMUNE : LIEUX-DITS :

Je m'engage à (cocher obligatoirement les cases 1 à 8 :

INCINERATION DE VEGETAUX COUPES		INCINERATION DE VEGETAUX SUR PIEDS
ne procéder à l'incinération qu'en absence de vent	1	ne procéder à l'incinération que de jour et en absence de vent
ne pas faire de tas sous l'aplomb des arbres	2	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
constituer des tas qui ne dépassent pas 2 mètres de diamètre et 1 mètre de hauteur	3	procéder par bandes successives
ceinturer les tas par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum	4	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____	5	surveiller en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____
après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,	6	après l'incinération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,
m'assurer de l'extinction complète des foyers	7	m'assurer de l'extinction complète des foyers
présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération	8	présenter immédiatement cette déclaration à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

VISA DU MAIRE DE \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

**NB :** Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie



PREFECTURE DU VAR

Direction Départementale de  
L'Agriculture et de la Forêt du Var  
Service de l'Espace Rural et de la Forêt

N° 2

**PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES**

(Application de l'arrêté préfectoral du 05 avril 2004)

Je soussigné \_\_\_\_\_

Demeurant \_\_\_\_\_

Déclare (cocher la case utile) : \_\_\_\_\_ dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/> Faire un feu destiné à la cuisson	DATE :
<input type="checkbox"/> Faire un feu d'artifice	COMMUNE :
	LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement les cases 1 à 7 :

1	ne procéder à l'opération que sur un terrain débroussaillé conformément à la réglementation en vigueur
2	ne procéder à l'opération qu'en absence de vent
3	ceinturer l' emplacement sur lequel sera allumé le foyer d'une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum,
4	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____
5	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,
6	m'assurer de l'extinction complète du foyer
7	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature)

**AUTORISATION DU MAIRE**

M. \_\_\_\_\_, Maire de la Ville de \_\_\_\_\_

autorise M. \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ au(x) lieu(x)-dit(s) \_\_\_\_\_

aux conditions de sécurité supplémentaires suivantes : ( si nécessaire)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature)

**NB :** Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie



PREFECTURE DU VAR

Direction Départementale de  
L'Agriculture et de la Forêt du Var  
Service de l'Espace Rural et de la Forêt

N° 3

**PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES**

(Application de l'arrêté préfectoral du 05 avril 2004)

Je soussigné \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

Joindre justificatif de la profession ( copie affiliation à l'AMEXA )

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

Ecobuage des plantes à bulbes	DATE :
	COMMUNE :
	LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement les cases 1 à 8 :

1	ne procéder à l'opération que de jour et en absence de vent
2	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
3	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
4	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) : _____
5	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,
6	m'assurer de l'extinction complète des foyers
7	terminer l'opération avant 10 heures du matin
8	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature)

**AUTORISATION DU MAIRE**

M. \_\_\_\_\_, Maire de la Ville de \_\_\_\_\_

autorise M. \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ au(x) lieu(x)-dit(s) \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature)

**NB :** Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie

Direction Départementale de  
L'Agriculture et de la Forêt du Var  
Service de l'Espace Rural et de la Forêt

N° 4

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE**

**DEROGATION PREFERORALE D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES**

(Application de l'arrêté préfectoral du 05 avril 2004)

<b>NATURE DE L'OPERATION</b>	<b>COMMUNE :</b>
(à préciser)	

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant à \_\_\_\_\_  
Téléphone n° : \_\_\_\_\_ Fax n° : \_\_\_\_\_

Demande une dérogation à l'emploi du feu dans les conditions suivantes :

DATE :  
LIEU(X)-DIT(S) :

Si elle m'est accordée, je m'engage à respecter les conditions qui me seront imposées par la décision de dérogation et à présenter immédiatement cette dernière à toute réquisition.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

NB. A remplir par le demandeur en 2 exemplaires, à transmettre au Maire de la Commune du lieu de l'opération **au moins 3 semaines avant la date prévue**, qui les fera parvenir à la **D.D.A.F.** du Var - Service de l'Espace Rural et de la Forêt-- Avenue Paul Arène - 83300 DRAGUIGNAN

<b>AVIS DU MAIRE</b>	<b>AVIS DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS</b>
<input type="checkbox"/> FAVORABLE	<input type="checkbox"/> FAVORABLE
<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE	<input type="checkbox"/> DEFAVORABLE
A _____, le _____	A _____, le _____
	N° FAX Corps Local :
<b><u>N.B.</u></b> A remplir par le Maire de la Commune du lieu de l'opération et à transmettre à la <b>D.D.A.F.</b> en 2 ex (Tél. 04.98.10.55.38)	<b><u>N.B.</u></b> A remplir par la D.D.S.I.S. et à transmettre à la D.D.A.F.